



Termes de référence

Formation Système Information Géographique (SIG)

Demandeur : ACTING FOR LIFE (AFL) Association loi 1901
SIRET n° 335 232 831 00024
40 avenue de l'Europe, 93352 Le Bourget, France
Tel : +33 1 49 34 83 13

Présentation d'Acting For Life:

Depuis 40 ans, Acting For Life soutient l'émergence et le développement d'organisations locales solides et porteuses de réponses innovantes aux défis de la pauvreté et de l'exclusion, en agissant plus particulièrement dans les domaines de la gestion des ressources naturelles, de la production – commercialisation, et de la formation professionnelle. Présente dans plus de 20 pays, Acting for Life identifie, apporte un soutien technique, logistique, financier et opérationnel aux partenaires qu'elle soutient dans le cadre de programmes de développement de territoires.

Ces dernières années, le renforcement d'AFL s'est concentré sur des projets de développement agricole en Amérique Latine alors qu'en Afrique ce sont très majoritairement des projets d'élevage, visant l'appui au commerce et à la mobilité du bétail, qui se sont développés.

1- CONTEXTE DE LA PRESTATION

Depuis août 2018, le consortium Acting For Life met en œuvre la composante 3 du Programme Régional de Dialogue et d'Investissement pour le Pastoralisme et la transhumance au Sahel et dans les pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest (PREDIP). Le PREDIP est conçu dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Indicatif Régional de l'Union Européenne en Afrique de l'Ouest 2014–2020, /Domaine prioritaire 3 : Résilience, sécurité alimentaire et nutritionnelle et ressources naturelles.

Cette composante 3 dénommée Projet d'Appui à la MObilité du Bétail pour un meilleur Accès aux Ressources et aux MArchés (PAMOBARMA) en Afrique de l'Ouest a une durée de 50 mois et d'un budget de 11 750 932 euros est financé à hauteur de 85% (soit 10 millions d'Euros) par l'Union Européenne (UE) et cofinancé par l'AFD qui constitue la composante AFD du PAMOBARMA. Des activités complémentaires sont cofinancées par l'AFD sur les 36 premiers mois du projet, notamment en Guinée, au Togo et au Bénin, ce qui porte le financement global de l'AFD à 1 860 000€.

Le PAMOBARMA C3 PREDIP a pour objectif global de sécuriser la mobilité des troupeaux et leur accès aux ressources pastorales et aux marchés. Le résultat 1 vise le renforcement de capacités des acteurs clefs de la filière au niveau transfrontalier. Le résultat 2 permet d'améliorer et de gérer durablement l'accès aux ressources et aux marchés transfrontaliers et le résultat 3 consiste à la mise en place d'un ancrage intercollectivité fonctionnel autour de la filière. Le PAMOBARMA intervient sur des axes transfrontaliers stratégiques reliant le sud des pays sahéliens et le nord des pays côtiers.

2- OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DE LA FORMATION SIG

Le SIG est un « Système Informatique permettant, à partir de diverses sources de rassembler et d'organiser, de gérer, d'analyser et de combiner, d'élaborer et de présenter des informations localisées géographiquement, contribuant notamment à la gestion de l'espace. » (Société française de photogrammétrie et de télédétection, 1989). Il s'agit en d'autres termes de l'informatisation du travail de cartographie participative à travers notamment la maîtrise technique de l'utilisation du GPS.

Les formations au Système d'Information Géographique est une composante importante des projets mis en œuvre par AFL dans la sous-région ouest africaine. Cette formation SIG permettra un véritable renforcement de capacités du personnel technique des partenaires de mis en œuvre. Cette formation a pour objectif de permettre :

- i) la réalisation des cartes des couloirs pratiqués validés par les usagers des pays voisins ;
- ii) le ciblage des zones de tensions et une analyse diagnostic de ces tensions ;
- iii) de proposer la liste d'investissements prioritaires de sécurisation des pistes et d'infrastructures en cours de construction.

Au-delà du géo-référencement des pistes, le SIG a pour finalité de contribuer à la compréhension du fonctionnement des phénomènes spatiaux, à travers la maîtrise de 3 enjeux :

- (i) Observer pour informer,
- (ii) Informer pour décider,
- (iii) Décider pour agir.

L'atteinte de ces enjeux se fait à travers la maîtrise dans un premier temps de la méthodologie de cartographie participative puis, dans un second temps, du Système d'Information Géographique (SIG). La cartographie participative vise à accompagner l'élaboration d'un cadre de négociation pour une gestion concertée de l'espace et des ressources à travers 3 étapes :

- (i) l'établissement consistant à collecter les données sur le terrain puis à les traiter,
- (ii) le dessin consistant à la mise en forme de ces données suivant certaines conventions,
- (iii) l'édition consistant à la reproduction et à la diffusion des documents obtenus (cartes ou plans).

Il est prévu la formation de 150 personnes : personnels techniques des collectivités/ inter collectivités et des partenaires de mise en œuvre sur le terrain dans l'ensemble des 8 pays d'intervention du PREDIP plus la Guinée Conakry (financement AFD) soit 9 pays. En moyenne 20 personnes seront formées au SIG dans chaque pays sauf la Guinée Conakry où il y aura 10 personnes et le Togo+Bénin (formation conjointe de 20 personnes). L'équipement en GPS (type Garmin Extrex 20X) est prévu et sera pris en charge par AFL pour les 150 personnes (140 personnes dans le cadre du PAMOBARMA composante 3 PREDIP + 10 personnes dans le cadre du PAMOBARMA composante AFD).

3- METHODOLOGIE ET ORGANISATION DU PARCOURS DE FORMATION

Dans le cadre du PAMOBARMA, la composante C3 du PREDIP lance cette prestation à fin de répondre aux besoins du projet en SIG dans l'ensemble des pays cité ci-dessus, sauf pour la Guinée Conakry ou il y a des éléments spécifiques à prendre en compte (voir spécificité pour la Guinée plus bas). Il est

toutefois important que la méthodologie mise en place se base sur celle développée par le CIRAD et notamment dans les anciens projets d'AFL.

Il s'agira de prévoir à minima une formation de 9 jours qui abordera les modules suivants :

- la cartographie participative
- le SIG
- la maîtrise du GPS et du logiciel QGIS.
- l'introduction ODK/Kobo Collect

Pour l'organisation des formations, il est attendu qu'elles se déroulent dans chacun des pays (sauf Togo/Bénin où il y aura une formation conjointe) pour ne pas avoir de trop grands groupes de personnes et afin de pouvoir travailler directement sur les fonds de cartes des pays /zones concernées pour que la formation soit la plus opérationnelle possible. Cependant, en fonction de la qualité de la proposition faite et les impératifs budgétaires, d'autres dispositifs pourraient être envisageables (regroupement...).

Publiques ciblées :

- Service technique des collectivités locales
- Service technique déconcentrées
- Partenaires des projets

Au-delà de la filière agropastorale, les services techniques des collectivités ciblées devront être à même de proposer un plan de la collectivité répertoriant les principaux aménagements sur leur territoire afin que cette cartographie puisse être idéalement positionnée dans les documents de planification stratégique (PDC, PDL).

Il faut cependant noter que le niveau en informatique des différents publics cible (service technique des collectivités / partenaires) peut-être très hétérogène.

Spécificité d'intervention Guinée

- La formation en Guinée devra suivre les modules listés en dessus SAUF l'introduction ODK/Kobo Collect. Une formation d'à peu près 7 jours est donc envisageable.
- 10 personnes seront formées
- En plus d'une formation de 7 jours, un appui / missions de suivi viendra compléter le dispositif pour assurer une maîtrise optimale du SIG. Ces missions se dérouleront de façon ponctuelle en fonction des besoins d'appui des personnes formées. La première mission doit se tenir au maximum dans les trois mois qui suivront la formation.

4- LIVRABLES

- Rapports de formation pour chacune des sessions de formation
- Rapport de mission pour la mission de suivi en Guinée

5- EXPERIENCES

Il sera important que le prestataire ait déjà une expérience sous régionale significative dans les domaines de formation attendus et une connaissance des différents contextes de chaque pays sera un plus.

Une maîtrise des enjeux agropastoraux sous régionaux est fortement attendue, afin d'avoir un premier niveau de lecture et d'analyse des données de cartographie à présenter.

6- CALENDRIER ET LIEU D'EXECUTION DE LA PRESTATION

Les pays concernés sont : Mali, Burkina Faso, Niger, Nigeria, Bénin + Togo (attention formation conjointe), Ghana, Côte d'Ivoire et la Guinée Conakry. Il est proposé une formation conjointe entre le Togo et le Bénin pour des raisons liées à l'ancienneté de ses partenaires et le nombre de personnes déjà formé dans le cadre des anciens projets. Merci de prendre cet élément en considération dans votre offre technique et financier. Il faut donc prévoir 8 missions qui concernent les participants des 9 pays.

Selon les situations sécuritaires dans chaque pays, il est laissé aux prestataires le choix de proposer les formations soit en capitale, soit en ville.

Déroulement des formations 2020/21. Les formations se dérouleront à partir de novembre 2020 dans l'ensemble des pays et dans l'idéal en fonction du contexte jusqu'à fin juin 2021.

Ressource:

Le document de projet

7- DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature des postulants devra comprendre une offre technique et une offre financière, ainsi que la Déclaration d'Intégrité signée, jointe aux présents TdR (voir point 8).

L'offre technique doit comprendre, mais sans s'y limiter, ce qui suit :

- i) Le CV actualisé accompagné de tous les justificatifs de diplômes et d'attestations justifiant le niveau académique et l'expérience requise ;
- ii) La méthodologie proposée et programme provisoire de la mission ;
- iii) Les références et expériences similaires réalisées.

L'offre financière doit comprendre : Une proposition financière sous forme de budget détaillé comportant le budget global TTC et les prix détaillés (honoraires, indemnités). L'offre financière doit respecter les seuils fixés au Titre 09 : Rémunération

La **Déclaration d'Intégrité** à renseigner et signer est jointe aux présents Termes de Référence.

8- METHODOLOGIE DE L'EVALUATION DE L'OFFRE

L'évaluation des offres est faite en fonction d'une pondération des critères d'évaluation technique et financière.

8.1 Évaluation de l'offre technique (pondération de 70 de la note globale)

Le score technique (St) sera attribué selon le tableau ci-dessous :

Evaluation technique (max 100 points)	Max points
1. Réponse globale (20 points)	
Compréhension des tâches, des objectifs.	10
Correspondance entre les TDR et la proposition	10
2. Méthodologie et approche proposée (40 points)	
Qualité de la méthodologie / organisation proposée	30
Qualité du plan de travail	10
3. Profil du candidat/capacité technique (40 points)	
Pertinence du profil et de l'expérience du consultant	20
Qualité des expériences antérieures	20
TOTAL	100

Une offre qui ne répond pas aux critères d'éligibilité des TDR ou qui n'atteint pas le seuil technique minimal de qualification de 70 points sur 100 sera rejetée à l'issue de cette première étape.

8.2 Evaluation de l'offre financière (pondération de 30% de la note globale)

La proposition financière de l'offre économiquement la moins chère (Om) sera appréciée en fonction du prix global et de la cohérence dans la décomposition dudit prix global et recevra un score financier (Sf) de 100 points.

Les scores financiers des autres offres (F) seront calculés selon la formule suivante :

$$Sf = 100 \times Om/F$$

Om : l'offre économiquement la moins chère

F : Prix de l'offre

8.3 Evaluation Finale de l'offre globale :

L'évaluation finale de l'offre sera faite en fonction d'une pondération des Critères d'évaluation Technique et Financière :

Le score technique (St) et le score financier (Sf) de chaque offre seront ensuite combinés en un score global (Sg) par offre selon la répartition suivante :

St = 70% de la note globale

Sf = 30% de la note globale

Le score global attribué aux offres permettra un classement des offres par l'application de la formule suivante, qui déterminera l'offre la meilleure au regard des critères de sélection proposés pour la mission : $Sg = (St \times 70\%) + (Sf \times 30\%)$

Le contrat sera adjugé à l'offre ayant obtenu le score global (Sg) le plus élevé.

9- REMUNERATION

Elle se fera sur la base de la qualification, de l'expérience du candidat/cabinet et des conditions de travail. Le paiement des prestations à fournir se fera de la manière suivante :

i) Honoraires par jour : Compris entre 100 et 150 euros maximum TTC

L'honoraire peut varier notamment en fonction des qualifications et/ou de l'expérience professionnelle.

ii) Perdiem par jour :

Il comprend les frais de restauration et d'hébergement ne devant pas dépasser 150 euros TTC.

iii) Déplacements :

Les frais de déplacement seront pris en charge au réel : billets d'avion et formalités administratives liées, locations de véhicule, carburant, péages.

iv) Autres dépenses :

Les autres frais potentiels (communication, matériel pédagogique etc) seront pris en charge au réel sur la base de factures et reçus, dans la limite de 2000€ TTC.

10- ENGAGEMENTS DES CANDIDATS

En répondant à cette consultation, chaque candidat prend les engagements suivants :

- Il déclare que dans le cadre de la négociation, la passation et l'exécution du contrat, les principes de mise en concurrence, d'équité de traitement et de transparence ont, à sa connaissance, été respectés, dans le respect des normes internationalement reconnues et recommandées par l'OCDE et par la Convention des Nations Unies contre la corruption
- Il s'engage à respecter, et à faire respecter par ses éventuels sous-traitants, les normes internationales en matière de protection de l'environnement et de droit du travail, en cohérence avec les lois et règlements applicables dans le(s) pays de réalisation du Programme, dont les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et les conventions internationales en matière d'environnement, et à prendre toutes les mesures appropriées en cas de manquement. Cela consiste notamment à éviter le travail des enfants.
- Il s'engage à signer la Déclaration d'Intégrité jointe aux présents termes de référence

11- DATE ET ADRESSE DE SOUMISSION DES OFFRES

La date limite de soumission des offres est fixée au 07/11/2020 à 17h (TU). Il est rappelé ici, que la sélection se fera au plus tard le 10 novembre 2020 afin de s'assurer du démarrage de la prestation entre le 11 et le 18 novembre.

Les candidats soumissionnaires doivent envoyer leur offre par mail aux adresses suivantes :

Arnaud François – Responsable programmes Afrique : afrancois@acting-for-life.org

Annabelle Powell – Chargée de programmes : apowell@acting-for-life.org

Cédric Touquet – Chargé de programmes : ctouquet@acting-for-life.org

Shani Robert – Chargée d'appui financier : srobert@acting-for-life.org

Grégoire Coloos – Chargé d'appui financier : gcoloos@acting-for-life.org